

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1206 Didactique de l'éducation culturelle et artistique			
Ancien Code	PEDE1B26ECA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB1260		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) HELHa Campus Mons Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur : expression musicale et expression plastique.
- En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage spécifiques :

- Identifier et maîtriser par la pratique les notions liées aux langages musical, plastique.
- Identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'éducation artistique.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- Repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA.
- ...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B26ECAA Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale 22.5 h / 1.5 C

PEDE1B26ECAB Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique 22.5 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B26ECAA Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale 15

PEDE1B26ECAB Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique 15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale			
Ancien Code	6_PEDE1B26ECA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB1261		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	22.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.
- En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- identifier et maîtriser par la pratique les notions liées au langage musical
- identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'expression musicale
- investir une pratique singulière et curieuse
- repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'expression musicale
- démontrer une connaissance des contenus disciplinaires

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

De manière générale, tableau synoptique présentant une vue panoramique des contenus et/ou attendus en expression musicale.

Plus spécifiquement, savoirs, savoir-faire et compétences d'expression musicale abordés en P3-P4.

Découverte, analyse et maîtrise du répertoire de chants adaptés aux enfants de P3-P4 à travers une pratique collective.

Didactique du chant.

Sensibilisation/approche de la pratique rythmique en lien avec les savoir-faire de P3-P4.

Rencontres directes et/ou indirectes avec des œuvres vocales ou instrumentales.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Ateliers de mise en pratique. La théorie sera mise au service de la pratique.

Travail de la voix.

Travail rythmique.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en présentiels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Consignes des travaux disponibles sur moodle.

Grilles d'auto-évaluation disponibles sur moodle.

Echanges lors des cours

Sources et références

programmes du SEGEC de l'école primaire

Référentiel d'ECA, tableaux synoptiques ECA (enseignement.be)

auteurs-interprètes jeunesse

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours et partitions disponibles sur moodle.

- fichiers audio disponibles sur moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'AA porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours du quadrimestre.

Les travaux seront remis et présentés oralement en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse.

L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50				
Période d'évaluation	Trv	50			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées.

Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique			
Ancien Code	6_PEDE1B26ECAB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB1262		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	22.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode en expression plastique en lien avec les référentiels en vigueur.
- En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

En termes d'objectifs, l'étudiant sera capable de :

- Identifier et maîtriser par la pratique les notions liées au langage plastique.
- Identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'éducation artistique.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- Repérer et utiliser le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA.

En termes d'Acquis d'Apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

L'étudiant sera évalué sur cet acquis d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rencontre du tableau synoptique présentant une vue panoramique des contenus et/ou attendus, sur tout le parcours des apprentissages du Tronc commun (de P1 à S3). Plus spécifiquement : savoirs, savoir-faire et compétences d'ECA abordés en P3-P4.

Dans le cadre de l'expression plastique :

- Deux modules liées aux formes et aux couleurs ainsi qu'une mise en pratique via la découverte du livre jeunesse et ses composantes.

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression plastique se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive et didactique.

Après une approche dirigée d'une séquence d'expression plastique, chacun devra adopter une posture réflexive en complétant une fiche didactique adaptée à un cycle particulier de l'enseignement primaire. La démarche y sera réexpliquée, et de nombreux aménagements seront mis en évidence. L'ensemble des séquences sera consigné dans un "dossier numérique" contenant des travaux, expérimentations, recherches documentaires et fiches de réflexions liées au transfert dans l'enseignement primaire".

Dispositifs d'aide à la réussite

Nous chercherons à évaluer la posture de recherche, la pertinence des propositions. Les aptitudes techniques liées aux arts plastiques sont secondaires.

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera une attitude de coach, des échanges individuels ou collectifs seront proposés. Une activité préparée sera vécue en classe et pourra être appliquée au cours du stage 2. Nous en analyserons le scénario et anticiperons les failles potentielles.

L'ensemble des consignes de travaux sont postées sur ConnectED. En cas d'absence, il sera facile de se mettre en ordre.

Sources et références

- Programme du SEGEC et les références renseignées au sein de ce même programme.
- Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA
- Sources documentaires numériques diversifiées (vidéos YouTube, théorie des couleurs, répertoires de formes et qualificatifs, fiches de réflexions, ...) postées sur ConnectED
- Livres d'Art et de documentation, revues et magazines.
- Réalisations d'enfants, d'anciens étudiants et réalisations personnelles.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- ConnectED.
- SEGEC - Programmes de l'école primaire P1-P2, P3-P4.
- Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur un "Dossier numérique" (portfolio) écrit contenant un entête indiquant le nom et prénom de l'étudiant. Il contient : Travaux certificatifs, documentation - recherches en lien avec les notions abordées en classe, descriptifs des processus de création, fiches de réflexions complétées et argumentées.

Le portfolio devra être déposé en version informatique sur ConnectED le premier jour de la session de janvier. Si

celui-ci n'est pas déposé selon la demande ou si l'un ou l'autre travail est absent, l'étudiant se verra attribuer un PP ou PR à l'activité d'apprentissage.

Une farde contenant les travaux sera à rendre le dernier jour de cours en main propre ou dans mon casier en cas d'absence justifiée. La farde n'est pas évaluée en tant que telle mais elle constitue la preuve du travail individuel.

D'autres modalités d'évaluation complémentaires seront parcourues en classe et précisées ultérieurement via ConnectED. Pour les sessions ultérieures (juin et août), aucune autre zone de dépôt est créée sur ConnecteD. Il sera demandé à l'étudiant de déposer son dossier numérique par mail.

La pondération de cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

En cas de non remise ou d'échec, l'étudiant est prié d'envoyer ses travaux dans une session de rattrapage par courriel uniquement.

L'évaluation de l'UE consiste en une évaluation en 2 épreuves (Expression plastique - Expression musicale) qui reposent sur des grilles d'évaluation distinctes. La note de l'UE est une moyenne arithmétique des deux notes des activités d'apprentissage et fonctionne sur le principe de la note absorbante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).